

Communiqué de presse

Le diabète touche aujourd'hui près de 3 millions de personnes en France et connaît une progression très rapide, parfois même qualifiée d'épidémique. Pourtant, la maladie reste assez mal connue.

Comment mieux la comprendre et mieux vivre avec elle ?

Quel accompagnement pour conserver une bonne qualité de vie ?

C'est pour aider les patients à mieux vivre avec leur diabète que l'Assurance Maladie a conçu *Sophia*, un service d'accompagnement avec une maladie chronique.

Pour mieux vivre au quotidien avec le diabète.

Conçu par L'Assurance Maladie, Sophia est un service innovant d'accompagnement pour les personnes atteintes de maladies chroniques.

Proposé dans un premier temps aux personnes ayant un diabète, il apporte une aide, un soutien personnalisé aux patients, en fonction de leurs besoins et de leur état de santé, pour leur permettre de mieux vivre avec leur maladie et d'en limiter les complications. Ce service intervient en relais avec les recommandations du médecin traitant.

Un accompagnement régulier.

Les personnes adhérant à Sophia dans l'Oise bénéficient d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé, recrutés par l'Assurance maladie et reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé **(0811.709.709)**.

Ils ont également accès au site www.amelie-sophie.fr un espace d'information très complet sur le diabète.

Comment bénéficier de ce service ?

Le service Sophia s'adresse aux personnes majeures, atteintes de diabète de type 1 et 2, prises en charge à 100% par le régime général de l'Assurance Maladie au titre d'une ALD (Affection de Longue Durée).

Les patients éligibles reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie les invitant à bénéficier de ce service gratuit, sans engagement et sans incidence sur le niveau de remboursement des patients.

Pour en bénéficier; c'est très simple, il suffit:

- soit de retourner un bulletin d'inscription
- soit de s'inscrire directement depuis votre compte amélie sur [amelie.fr](https://www.ameli.fr)